

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

ADJOINT DU DIRECTEUR DE CENTRE SNU, CONSEILLER EDUCATIF

INTITULE DU POSTE :

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE D'INDRE ET LOIRE

CATEGORIE: A

POINTS NBI :

FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME

MANAGEMENT, PILOTAGE ET CONTROLE

DOMAINE FONCTIONNEL RIME

RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date et lieu de fonction : du **1^{er} juin 2020 au 12 juin 2020** à **TOURS**

Il est à noter qu'une semaine de formation rémunérée sera organisée au mois de mai 2020, date à ce jour non connue

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

Adresse : CITE ADMINISTRATIVE DU CLUZEL – 61 AVENUE GRAMMONT – CS92735 - 37 027 TOURS CEDEX 1

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : ADJOINT DU DIRECTEUR DE CENTRE SNU, CONSEILLER EDUCATIF

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 34 CADRES ET 200 JEUNES VOLONTAIRES

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : VACATIONS, OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3^{ème}, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées (84 heures) ou continues (12 jours), les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Dans chaque département, sous la direction du préfet de département et du directeur académique, un comité de pilotage associe les services départementaux de la préfecture, de l'éducation nationale, le délégué militaire départemental, la direction départementale de la cohésion sociale, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement départemental de gendarmerie, le commandant du service départemental d'incendie et de secours et la délégation départementale de l'ARS.

Dans le département d'Indre et Loire, un centre d'hébergement situé à TOURS abrite un séjour de cohésion du 1^{er} au 12 juin 2020. Il est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est désigné par le ministre en charge de l'Education nationale et de la jeunesse sur proposition du préfet de département et du recteur.

Il est appuyé dans ses missions par 3 adjoints :

- Un adjoint, conseiller d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- Un adjoint, conseiller éducatif, chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- Un adjoint gestionnaire.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 34 CADRES ET 200 JEUNES VOLONTAIRES

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

L'adjoint, conseiller éducatif, seconde le directeur de centre dans sa mission éducative et pédagogique et plus spécifiquement dans la préparation et la mise en œuvre des activités qui relèvent du bloc des bilans personnels et des modules collectifs de formation. Son action se déploie dans trois domaines principaux :

1. La préparation du séjour de cohésion

Pour chacun des bilans et chacun des modules collectifs de formation, le conseiller éducatif identifie et mobilise les intervenants, décline localement le cahier des charges des modules, rappelle les objectifs pédagogiques et les volumes horaires et fait mettre en œuvre, en matière d'activités, le projet départemental approuvé par la MPSNU.

Il organise, en amont du séjour, le stage de formation des tuteurs de maisonnée et la journée d'information des intervenants. Pour ces deux activités il se fonde sur le cadre fourni par la MPSNU.

2. La définition de l'emploi du temps et le suivi des activités

Il construit l'emploi du temps et le propose au chef de centre du séjour de cohésion, il le diffuse aux intervenants et s'assure de son application.

A l'occasion des activités et des bilans, il identifie les appelés qui nécessiteront une prise en charge dans la durée au plan pédagogique, médical ou social et, en lien avec le directeur de centre, il assure le relais avec les services compétents dans les départements de résidence de ces jeunes.

3. La mise en œuvre d'une pédagogie spécifique au SNU

Dans la préparation des blocs de formation comme dans leur conduite il fait mettre en œuvre, par tous les intervenants, une pédagogie active et d'éducation non formelle qui proscribit systématiquement les présentations scolaires et descendantes. En amont du stage et en lien avec les ressources locales, il aura identifié avec les intervenants les activités collectives, les études de cas, les jeux de rôle, les sorties de découverte ou les visites de sites, etc. à mettre en œuvre.

En lien avec l'adjoint conseiller encadrement, il veille à ce que la pédagogie active irrigue aussi la vie quotidienne et les temps encadrés par les tuteurs et par les cadres de compagnie.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions | <input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

Expérience préalable dans la direction d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire
Expérience dans le pilotage pédagogique des activités de formation
Psychologie et sociologie des adolescents

Techniques de management
Dispositifs d'aide aux adolescents en situation de handicap ou à besoins particuliers
Organisation de l'Etat, des administrations dans son département et des collectivités locales

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

Sens des relations humaines
Capacité au leadership et maîtrise de soi
Autorité et rayonnement
Capacité à animer des équipes
Sens de l'initiative
Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés

Rémunération : 100 € nets par jour

VOS CONTACTS :

En DDCS :

- Yann.FRADON, chef de projet SNU, Inspecteur Jeunesse et Sports - Tel : 02-47-70-11-04 - yann.fradon@indre-et-loire.gouv.fr
- Nicole LIARDET, appui administratif - Tel : 02-47-70-11-04

En DSDEN :

- Alexandra GREVERIE, secrétaire générale - Tel : 02-47-60-77-12 - alexandra.greverie@ac-orleans-tours.fr

**Pour toute candidature,
réponse impérative avec CV et lettre de motivation jusqu'au 22 janvier 2020 inclus
auprès de la DDCS
uniquement sur cette adresse mel :
ddcs-jeunesse-sports@indre-et-loire.gouv.fr**